

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme LAMBERT - HAUGERHAUSEN demeurant Avenue Chevalier Jehan 74 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Avenue Chevalier Jehan à 1300 Wavre et cadastré division 2, section H n°19/2W.

Le projet consiste en la construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

- Un gabarit R+1+toit à 4 façades, avec une hauteur sous corniche du volume principal depuis le niveau 0m00 de 5m20 et de 7m28 par rapport au niveau du trottoir ; un volume secondaire arrière d'une hauteur de 3m32, d'un gabarit R0 et à toiture plate ;
- Le volume principal est à double pente ;
- Un parement en brique de terre-cuite de ton rouge-rose ; une toiture en tuile béton ondulée de teinte noire ; les menuiseries extérieures en pvc de ton gris foncé ;
- Une emprise au sol d'environ 127m² ;
- Un emplacement de parking intérieur et deux emplacements extérieurs.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet est en écart aux prescriptions du Schémas d'Orientation Local pour l'article suivant :

- Article 1d et 1e : le projet propose des toitures plates.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10/08/2026 au 31/08/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août en vertu de l'article D.I.16 du Code du Développement Territorial.

A Wavre, le 27 juillet 2026